

**Décret exécutif du 20 Moharram 1415  
correspondant au 30 juin 1994 mettant fin  
aux fonctions de Chefs de Daïras.**

Par décret exécutif du 20 Moharram 1415 correspondant au 30 juin 1994, il est mis fin aux fonctions de Chefs de daïras aux wilayas suivantes exercées par MM :

- Boudjemaâ Rouibah, à la wilaya de Chlef
- Hamid Chaouch, à la wilaya de Tiaret
- Boulefaâ Benelmouaz, à la wilaya de Tiaret
- Mohamed-Abdenacer Belmihoub, à la wilaya de Tiaret
- Mohamed Saïdani, à la wilaya de Tizi Ouzou
- Ahcène Frikha, à la wilaya d'Alger
- Abdelhafid Merabet, à la wilaya d'Alger
- Mohamed Saïd Chekini, à la wilaya d'Alger,
- Abdelhafid Saïdi, à la wilaya de Sétif
- Brahim Boubrit, à la wilaya de Constantine
- Rachid Fatmi, à la wilaya de Mostaganem,

- Abdellouahab Laroussi, à la wilaya de Boumerdès
- Abdelouahab Nouri, à la wilaya de Khenchela.

Appelés à exercer d'autres fonctions.



**Décret présidentiel du 15 Rabie Ethani 1414  
correspondant au 1er octobre 1993 mettant  
fin aux fonctions du directeur des relations  
bilatérales au ministère des affaires  
étrangères (rectificatif).**

**J.O n° 71 du 18 Jomada El Oula 1414  
correspondant au 3 novembre 1993.**

Page n° 7 — 1ère colonne 31ème et 32ème lignes

**Au lieu de :**

..... 15 octobre 1993

**Lire :**

.....12 décembre 1992

(Le reste sans changement).

## ARRETES, DECISIONS ET AVIS

### MINISTERE DU COMMERCE

**Arrêté du 28 Jomada El Oula 1415 correspondant au 2 novembre 1994 portant nomination d'un chargé d'études et de synthèse au cabinet du ministre du commerce.**

Par arrêté du 28 Jomada El Oula 1415 correspondant au 2 novembre 1994 du ministre du commerce, M. Abdelkrim Lakehal est nommé chargé d'études et de synthèse au cabinet du ministre du commerce.